

Une révolution en marche

LE PRINTEMPS EGYPTIEN

En 18 jours, le peuple égyptien s'est débarrassé d'un dictateur au pouvoir depuis 30 ans. Une telle rapidité s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs.

Premièrement, la période ouverte par la victoire de la révolution tunisienne : tout a commencé en Égypte le 25 janvier, soit 11 jours après la fuite de Ben Ali.

Deuxièmement, comme en Tunisie, la mobilisation fougueuse de la jeunesse et le développement des grèves ouvrières.¹

Tout cela a poussé l'armée à ne pas tirer sur les manifestants et à destituer Moubarak le 11 février.

Au départ, les motifs de la mobilisation des salarié-e-s sont souvent économiques avec des questions de salaires, de primes, de contrats de travail pour les précaires... Mais très vite, la question de la liberté syndicale et la dénonciation du syndicalisme officiel pointent.¹

Le porte-parole du syndicat indépendant des impôts fonciers (RETA) explique : *"L'ETUF, la centrale syndicale officielle, a aussitôt établi des comités pour empêcher tout groupe de travailleurs qui voulaient faire grève et rejoindre les manifestants. L'argent accumulé par l'ETUF via les cotisations obligatoires et le soutien du gouvernement a été utilisé pour payer les casseurs qui sont descendus dans les rues pour terroriser la population.*

Lorsque l'ETUF avait créé un syndicat dans notre secteur pour faire concurrence au syndicat indépendant (RETA), elle n'était pas parvenue à placer à sa tête quelqu'un du secteur fiscal et y avait parachuté quelqu'un du secteur bancaire, remplacé ensuite par un autre du secteur de la production militaire. Cette personne faisait partie de l'assaut contre-révolutionnaire lors de la « bataille de chameaux » sur la place Tahrir. J'étais sur place à Tahrir avec des groupes de syndicalistes de RETA, de Mahallah et d'autres villes. Il a même alors déclaré, devant des caméras de télévision, qu'ils allaient punir les manifestants et casser la révolution, en nous injuriant des pires insanités, avant d'être arrêté par les manifestants révolutionnaires. Mais ce gars est toujours en place à la tête du syndicat factice de l'ETUF dans notre secteur ! Beaucoup de travailleurs de tous les secteurs ont accumulé énormément de colère vis-à-vis de l'ETUF. C'est ce qui explique que lorsqu'ils se sont mis en grève, les employés de l'université ont séquestré le vice-président de l'ETUF qui était venu pour mettre fin à la grève. La même chose s'est passée dans une usine sidérurgique".²

Depuis la chute de Moubarak les autorités militaires ont essayé, à de multiples reprises, de mettre un terme aux luttes, avec le soutien actif des Frères musul-

mans. Elles dénoncent les revendications des travailleurs comme “corporatistes” et contraires aux intérêts du pays. Le Conseil supérieur des forces armées utilise les média pour tenter de convaincre l’opinion publique que la poursuite de grèves et de protestations représente un danger pour la « transition démocratique».

Les autorités tentent d’interdire les grèves et les réunions de travailleurs. Le pouvoir a mis en place, le 23 mars 2011, une législation criminalisant la grève : elle permet d’infliger, pour incitation à la grève, un an de prison ainsi qu’une amende équivalant à 6 ans de salaire. Des travailleurs en lutte sont également traduits devant les tribunaux militaires en application de la loi antiterroriste. Mais les mobilisations continuent, car pour les travailleurs en lutte, les revendications font partie intégrante de la révolution.

Les militant-e-s que la délégation de l’Union syndicale Solidaires a rencontré-e-s fin mai 2011 semblaient considérer que les rapports de forces dans le pays s’étaient globalement maintenus.

- Les rassemblements et manifs du vendredi 27 mai (Le Caire, Alexandrie, etc.) ont rassemblé autant de participants qu’en janvier-février.
- Des militants soumis à des poursuites judiciaires pour avoir critiqué le comportement de l’armée ont été acquittés le 31 mai.
- Le processus de mise en place de syndicats indépendants connaît une accélération notable.

Mais si le dictateur a été chassé, des éléments essentiels de la dictature sont restés en place :

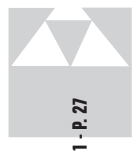
- le pouvoir est exercé par le Conseil supérieur des forces armées ;
- des militants sont arrêtés et torturés, ou font l’objet de poursuites devant la justice militaire ;
- la police est réapparue dans les rues, réprimant par exemple une manifestation paysanne début juin ;
- des agressions se développent contre des églises chrétiennes coptes, très certainement à l’instigation de salafistes et de membres de l’ancien régime.

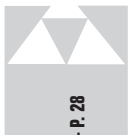
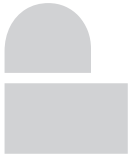
La jonction reste difficile entre le mouvement ouvrier et le mouvement des jeunes dont certains membres adhèrent au discours des militaires et des libéraux contre la poursuite des mobilisations.

Plus grave, rien ne s’est amélioré dans la vie quotidienne de la population.

Le pouvoir n’est pas avare de proclamations en faveur de la démocratie. En attendant, les lois en vigueur bloquent efficacement la légalisation comme partis des courants politiques ayant joué un rôle moteur dans la révolution : il faut, en effet, pour qu’un parti soit officiellement reconnu, qu’il dépose 5 000 noms chez un notaire et verse une somme importante pour publier une annonce dans de grands quotidiens.

Conséquence, les partis politiques reconnus sont essentiellement ceux de droite,





celui mis en place par les Frères musulmans, ainsi que l'ancien parti légal Tagammu (gauche extrêmement modérée).

Les partis pouvant valablement être considérés comme de gauche ont une existence précaire. En février, ils rassemblaient tous ensemble moins d'un millier de membres, dans un pays comptant 84 millions d'habitants. Leurs locaux ont souvent la taille de simples appartements, ou sont abrités dans des locaux d'associations ou de cabinets d'avocats qui servaient de lieux de réunions sous la dictature.

L'ancienne centrale syndicale officielle (ETUF) reste solidement en place et dispose de moyens matériels considérables. Nombre de ses responsables continuent à fournir au patronat et à la police les renseignements leur permettant de réprimer les grévistes ainsi que ceux qui cherchent à créer des syndicats indépendants.

Néanmoins, les mobilisations continuent. De nombreux syndicats indépendants voient le jour, même si leur mise en place est laborieuse.

Les syndicats indépendants recouvrent des réalités très diverses.

- Certains se limitent à une seule entreprise, d'autres ont un champ plus large.
- Une minorité d'entre eux font suite à une longue tradition de lutte sous la dictature.
- Certains syndicats sont lancés sans grand travail préalable par des équipes très réduites souvent liées à un courant politique donné. Ils ont ensuite du mal à s'élargir à d'autres sensibilités que la leur et à acquérir un caractère de masse (voir à ce sujet l'interview de Fatma Ramadan).

Des désaccords se sont exprimés concernant l'avenir de l'ancienne centrale officielle (ETUF) :

- presque tous ont commencé par exiger sa dissolution et le reversement de ses avoirs matériels aux nouveaux syndicats ;
- la plupart ont fini par demander l'égalité de traitement entre les deux centrales syndicales, avec répartition des avoirs de l'ETUF au prorata du nombre de membres de chacune.

En final, le pouvoir a décidé le 4 août de dissoudre les structures nationales de l'ETUF et d'ordonner l'élection d'une nouvelle direction.³

Beaucoup de choses semblent dépendre de l'attitude des Frères musulmans, la principale force politique du pays.

Un certain nombre de jeunes Frères musulmans qui avaient participé aux mobilisations aux côtés des forces laïques ne sont plus aujourd'hui membres de la confrérie. Sa direction s'est en effet très clairement rangée du côté du blocage de la révolution : elle soutient actuellement sans équivoque le pouvoir militaire, dénonçant notamment les grèves, les revendications ouvrières et les manifestations. En vue des prochaines élections, les Frères musulmans ont conclu, le 22 juin, une alliance incluant notamment le Wafd, le parti historique de la bourgeoisie égyptienne. Les tensions entre les forces laïques et les organisations is-

lamistes ont connu une accélération notable le 29 juillet (cf. L'article du bloqueur militant Hossam El-Hamalawi).

- 1) Marie Duboc, Françoise Clément et Omar El Shafei - *Les mobilisations des travailleurs et du mouvement syndical dans la chute de Moubarak - Revue Mouvements n°66* – disponible sur www.europe-solidaire.org/spip.php?page=article_impr&id_article=21962
- 2) Interview de Kamal Abou Eita du 14 mars 2011 www.ituc-csi.org/gros-plan-sur-kamal-abou-aita-reta.html
- 3) <http://menasolidaritynetwork.com/2011/08/08/egypt-minister-dissolves-official-trade-union-federation>

Vidéo en ligne : conférence donnée mi-avril à Lausanne par Omar El-Shafei sur les racines de la révolution égyptienne en cours. <http://vimeo.com/24509035>

29 JUILLET 2011 PLACE TAHRIR – « LE VENDREDI DE LA REACTION ET DU SECTARISME »

Par Hossam El-Hamalawi

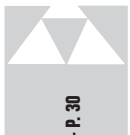
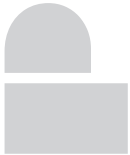
Hossam El-Hamalawi est journaliste et membre des "Socialistes révolutionnaires".

Ce qui avait à l'origine été annoncé comme un « Vendredi de l'Unité » (le 29 juillet 2011) a été tout sauf cela. On aurait pu l'appeler le vendredi de la désunion, le vendredi du sectarisme et de la réaction, le vendredi du fanatisme religieux.

Durant des semaines, toutes les forces islamistes sans exception avaient dénoncé le sit-in de la place Tahrir en diffusant toutes sortes de vils mensonges à sensation contre les protestataires, largement laïcs, qui occupaient la place. Le Conseil suprême des forces armées (CSFA) également menait une agitation qui avait déjà encouragé les résidents du quartier d'Abbassiya à affronter la marche des manifestants le 23 juillet.

29 JUILLET - MISR ISLAMIYYA

[Le 23 juillet, une marche de protestation en direction du quartier général des Forces armées, qui se trouve dans le quartier d'Abbassiya, a été bloquée par un cordon de militaires. Les manifestants furent pris entre deux feux : d'une part, les militaires qui les empêchaient de progresser et, d'autre part, des hommes de main qui les attaquèrent en lançant depuis les toits des pierres, des cocktails Molotov. Selon le Ministère de la Santé, 145 manifestants furent blessés



à cette occasion. Le Conseil suprême des forces armées, dans un communiqué, a accusé les quelque 28 forces qui avaient organisé cette marche d'être les premiers coupables des affrontements et d'être manipulées par des forces extérieures.]

Les forces islamistes, dont les dirigeants – également sans exception – sont tous alliés d'une manière ou d'une autre au CSFA dans l'espoir de recevoir leur part du butin lors des élections parlementaires et de la réforme constitutionnelle, ont décidé d'intensifier leurs manœuvres contre les révolutionnaires de la place Tahrir. C'est ainsi qu'il y a environ deux semaines, ils ont annoncé qu'ils allaient appeler à une manifestation de masse sur la place pour « affirmer l'identité islamique de l'Égypte, pour dénoncer des principes supra-constitutionnels et pour exiger l'application de la charia islamique ». Cette annonce allait de pair avec une campagne d'agitation où il était question de « purger Tahrir des laïcs ».

Ces derniers jours une certaine tension régnait sur la place. Nous ne savions pas à quoi nous devions nous attendre pour ce vendredi 29 juillet. Certains craignaient une « invasion islamiste » de la place, dans le style médiéval, avec des épées et des bâtons. D'autres pensaient que la journée serait paisible.

Certains, comme moi, s'attendaient à ce qu'il y ait des troubles, mais nous espérions au moins pouvoir tenter de polariser des manifestants islamistes autour des différentes revendications mises en avant par leurs dirigeants. J'ai suggéré qu'on accueille les islamistes aux entrées [de la place Tahrir] en distribuant des tracts sur les questions des tribunaux militaires [des civils arrêtés passent devant ces instances d'exception], des détenus [le mouvement réclame la libération des personnes emprisonnées lors du mouvement ayant conduit au départ de Mubarak le 11 février et lors des manifestations qui suivirent], de la torture, des réparations pour les familles des martyrs [quelque 850 personnes ont été tuées au cours du processus de renversement du pouvoir dictatorial] et des revendications sociales. Certains appelaient aussi à bloquer les islamistes et à les empêcher d'entrer sur la place, mais cela était irréalisable. En effet, même si on avait pensé que c'était correct du point de vue politique, un tel procédé aurait entraîné un massacre.

Lorsque le compte à rebours de vendredi a commencé, des pourparlers étaient en cours entre, d'une part, les dirigeants des protestataires, parmi lesquels des représentants de groupes de gauche, progressistes et laïcs, et, d'autre part, des cadres des groupes islamistes, dont le Al-Gamaa Al-Islamiya [courant islamiste fortement réprimé sous l'ancien régime avec plus de 12 000 prisonniers et qui se réorganise comme force politique], le parti du courant salafiste qui a pour nom le parti Nour [Lumière] et surtout les Frères musulmans [qui ont constitué le Parti de la liberté et de la justice]. Finalement un accord a été annoncé le 28 juillet selon lequel les islamistes se sont engagés à ne pas in-

clure l'application de la charia dans leur liste de revendications et de ne pas agresser ni harceler les manifestants laïcs. En échange, les groupes de gauche et progressistes ont accepté de ne pas lancer le débat sur « D'abord les élections » ou « D'abord la Constitution » [1], et se sont engagés à ne pas scanner des slogans contre le CSFA (en fait les progressistes en général s'inclinent tous les jours devant le CSFA, l'accord engageait donc surtout les groupes de gauche). L'accord a ensuite été divulgué publiquement, avec une liste des revendications sur lesquelles s'étaient mis d'accord toutes les parties.

Ce qui s'est passé ensuite à partir de jeudi soir fut un scandale complet. Les islamistes ont rompu leurs engagements. Ils ont commencé à se rassembler jeudi fin d'après-midi pour monter leurs podiums sur la place Tahrir avant d'installer des haut-parleurs qui braillaient des slogans de propagande contre les laïcs et contre la gauche, des appels pour l'application de la charia et des mots d'ordre en faveur du CSFA.

LA MARIONNETTE SALAFISTE

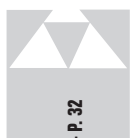
Pour être précis, quelques jeunes Frères musulmans [une rupture générationnelle et politique s'est opérée au sein des Frères musulmans avec pour résultat l'émergence d'une force de la jeunesse des Frères musulmans, formalisée en juin 2011] ont tenté d'intervenir et de contrôler la situation, mais ils ont échoué. Les principaux à avoir manqué à leur parole furent les salafistes. Pendant des heures interminables, jusqu'au vendredi à 19 heures, des dizaines de milliers d'islamistes ont hurlé des slogans revendiquant la charia, le Coran comme principes organisateurs de la Constitution, intimidant les militants laïcs et les femmes non voilées.

Les groupes de gauche et progressistes ont tenu une conférence de presse dans l'après-midi annonçant qu'ils se retiraient des activités de la journée du 29 et dénonçant les islamistes pour avoir renié l'accord, mais en affirmant qu'ils reprendraient le sit-in. Pour ce qui est des progressistes, ils paniquaient et suppliaient l'armée de protéger l'Etat laïc. L'armée ?! Les progressistes ne font que répéter la même erreur qui a été commise dans les années 1990, lorsque, avec les staliniens, ils ont pris le parti de Moubarak dans sa guerre contre les « islamofascistes ».

Beaucoup de manifestants laïcs, en particulier les femmes, ont décidé de quitter la place, car ils se sentaient très mal à l'aise dans cette situation. D'autres sont restés et ont tenté d'engager un débat avec les manifestants islamistes. Il y a également eu des marches et des protestations où musulmans et chrétiens revendiquaient ensemble un État laïc et l'unité nationale.

Vendredi à 19 heures, la plupart des salafistes et des islamistes avaient quitté la place, comme prévu. Beaucoup des manifestants salafistes venaient non pas du Caire mais des provinces rurales. Des bus les attendaient pour les





transporter chez eux depuis les places Abdeen, Talaat Harb et Abdel Moneim Riyad.

Les forces laïques ont alors commencé à réoccuper la place. Des manifestations ont démarré avec des slogans réclamant un Etat laïc, la justice sociale et des réparations pour les familles des martyrs. Alors que les dirigeants des forces islamistes se vantent dans leur opportunisme et le clientélisme à l'égard du CSFA, je continue à espérer que la jeunesse islamiste, ces jeunes qui ont défié leurs dirigeants et ont participé au soulèvement aux côtés de leurs frères et sœurs de gauche et progressistes, rompent avec leur courant et se joindront à nous.

Texte original en anglais The Friday of Reaction and Bigotry (30 juillet 2011).

www.arabawy.org/2011/07/30/bigotry-and-reaction-salafis

Traduction "A l'Encontre". <http://alencontre.org/moyenorient/egypte/egypte-le-ventredi-de-la-reaction-et-du-fanatisme.html#more-3360>

[1] Le Conseil suprême des Forces armées et les principales forces politiques du courant islamiste sont favorables à ce que se déroulent d'abord des élections qui, en cas de victoire, leur assureraient dans l'assemblée élue une présence leur permettant de dicter les contours de la Constitution, cela contre l'option d'ouvrir un large débat sur les principes constitutionnels, antérieurement aux élections. (NDLR d'AL'encontre).



Salafistes, place Tahrir le 29 juillet 2011

QUELQUES DATES

25 janvier :

Journées de mobilisation dans les principales villes. Répression de la police : quatre morts au moins

28 janvier :

« Vendredi de la colère », le siège du Parti national démocrate (PND) est brûlé. On dénombre au moins 68 morts.

30 janvier :

Annonce sur la place Tahrir de la création d'une centrale syndicale indépendante.

Mohamed El-Baradei affirme être mandaté par l'opposition pour négocier la transition vers un gouvernement d'union nationale avec l'appui des Frères musulmans.

1er février :

L'appel à la « marche du million » est un succès au Caire, à Alexandrie et dans les autres villes.

2 février :

Des hommes de main, certains montés sur des chameaux, attaquent les manifestants de la place Tahrir.

10 février :

Accentuation des grèves.

11 février :

Le Conseil supérieur de l'armée destitue Moubarak.

13 février :

Dissolution du Parlement et suspension de la Constitution.

2 mars :

Le référendum constitutionnel est fixé au 19 mars.

5 mars :

Des manifestants s'emparent de bâtiments de la Sécurité d'Etat à Alexandrie, au Caire et dans un grand nombre d'autres villes.

12 mars :

Un décret autorise la création de syndicats indépendants de l'ETUF.

19 mars :

La réforme constitutionnelle est approuvée par 77 % des électeurs.

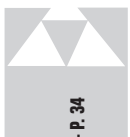
23 mars :

Décret-loi criminalisant les manifestations et les grèves.

1° avril :

« Vendredi du nettoyage » : des manifestations monstres exigent l'accélération de l'épuration.





8 avril :

Nouvelles manifestations reprochant au Conseil supérieur des forces armées de ne pas répondre aux revendications, et notamment celles concernant les membres de l'ancien régime.

13 avril :

Poursuites et arrestations contre des responsables de l'ancien régime, et notamment Moubarak et sa famille.

16 avril :

Dissolution du PND et saisie de ses avoirs.

27 mai :

« Second vendredi de la colère » : rassemblements et manifestations monstres demandant notamment l'arrêt des poursuites contre les militants révolutionnaires et l'accélération de l'épuration.

29 et 30 juin :

Des affrontements éclatent entre la police et des familles de victimes de la répression de janvier à l'occasion d'une cérémonie officielle d'hommage. Durant la nuit du 29 au 30, pour la première fois depuis la chute de Moubarak, les forces de police soutenues par l'armée attaquent les manifestants et provoquent plus de 1 000 blessés. Mais la place Tahrir, et des places comparables comme à Suez et Alexandrie sont néanmoins à nouveau occupées.

1^{er} Juillet :

manifestations à travers le pays.

6 juillet :

Nouvelle journée nationale de mobilisation réoccupation de la place Tahrir.

13 juillet :

587 généraux de police sont mis à la retraite tandis que le vice premier ministre démissionne.

29 juillet :

Confrontations entre militants laïques et islamistes sur la place Tahrir.

4 août :

La justice dissout la direction nationale de l'ETUF et ordonne la tenue de nouvelles élections au sein de cette centrale.

DU CÔTÉ DES CONSERVATEURS

L'ARMÉE

L'armée bénéficie historiquement d'un certain prestige. D'une part, parce que ce se sont les « officiers libres » de Nasser qui ont, en 1952, débarrassé l'Égypte de la tutelle britannique ; d'autre part en raison des guerres contre l'État d'Israël. L'armée constituait pourtant simultanément, depuis près de 60 ans, la colonne vertébrale du système sécuritaire de l'ancien régime.

L'armée est, par ailleurs, une importante institution économique et sociale avec ses entreprises, ses fermes, ses clubs, ses hôpitaux ou ses académies. Elle contrôlerait 25 % de l'activité économique. De nombreux officiers ou anciens militaires occupent des postes importants dans la vie économique, administrative et médiatique.

En janvier et février 2011, les responsables de l'armée ont très intelligemment refusé d'entrer dans la spirale de la répression et ont préféré destituer Moubarak. Le Conseil supérieur des forces armées (CSFA), constitué d'une vingtaine d'officiers supérieurs, s'est alors présenté comme le garant d'une transition vers un « pouvoir civil élu ».

L'armée est aujourd'hui sur le devant de la scène. Elle cherche à redéfinir les modalités de son contrôle (contrôle de l'information, place de la police, légitimité de l'armée, cadre politique...). La direction de l'armée dispose de l'appui politique et financier de l'Union européenne, et surtout des États-Unis qui lui versent une aide militaire annuelle d'un milliard et demi de dollars.

Elle semble s'orienter vers la mise en place d'un cadre pluraliste conservateur qui lui permettrait de préserver ses intérêts et d'assurer le « calme social » : le Conseil supérieur des forces armées a promulgué, notamment pour cette raison, le décret-loi du 23 mars criminalisant les grèves et les manifestations.


LES ISLAMISTES

* Les Frères musulmans

La confrérie des Frères musulmans et le Parti de la Liberté et de la Justice (PLJ) qu'il a constitué², sont sans doute aujourd'hui les principales forces politiques d'Égypte. On attribue en général aux Frères plusieurs dizaines de milliers de membres³. Grâce à leurs ressources financières importantes, les Frères entretiennent un réseau d'oeuvres charitables qui supplée en partie au retrait de l'État des services sociaux. Cela leur assure une emprise considérable sur une partie importante des milieux populaires.

Depuis 2007, la confrérie est aux mains de son aile la plus conservatrice, incluant des courants salafistes⁴. Même si des jeunes Frères musulmans participaient dès le début aux mobilisations qui ont permis la chute de Moubarak, la





direction de la confrérie a attendu le 28 janvier pour commencer à soutenir le mouvement. Elle a ensuite participé aux pourparlers du 5 février avec le Premier ministre nommé par Moubarak. « La participation au dialogue du 5 février a été un signal pour l'armée indiquant la disponibilité des Frères musulmans pour une transition dans la stabilité (et la continuité) », estime Laura Guazzone. L'armée a alors destitué Moubarak et instauré un compagnonnage avec les Frères musulmans. Ensemble, ils ont fait approuver par le référendum du 19 mars des amendements à la Constitution maintenant l'Islam comme religion d'Etat ainsi que la prééminence juridique de la charia.

Depuis la mi-février, les Frères combattent activement les grèves ainsi que les manifestations et rassemblements hostiles aux pouvoirs militaires (comme par exemple ceux du 27 mai).

Ne voulant pas être accusés de vouloir imposer leur hégémonie (sans doute pour ne pas provoquer un blocage avec les pays occidentaux), les Frères ont pris en février la décision de ne pas présenter de candidat à la prochaine élection présidentielle. En ce qui concerne les législatives, ils ne devraient présenter des candidats que pour 30 à 40 % des sièges à pourvoir³

Dans une interview publiée le 27 mai, une organisation comme les Socialistes révolutionnaires qualifiait les Frères musulmans de force « *contre-révolutionnaire* » : « *Le but principal des Frères est d'empêcher la poursuite du processus révolutionnaire. Pour cette raison, ils soutiennent l'armée et le Conseil supérieur. Ils défendent la nouvelle loi qui interdit les grèves et les manifestations. Ils disent que la population doit rentrer à la maison et attendre les élections* »⁵.

*** Les organisations salafistes**

Elles disent vouloir retourner à l'Islam des origines. Du temps de Moubarak, les salafistes se disaient « au-dessus de la politique », ce qui n'empêchait pas leurs dirigeants d'avoir de bonnes relations avec la sécurité d'Etat. En janvier et février 2011, Les salafistes demandaient à la population de ne pas se rendre sur la place Tahrir. Ils ont condamné très clairement le mouvement, expliquant notamment que le Coran interdisait de renverser le pouvoir en place.

Une fois au pouvoir, le Conseil supérieur des forces armées a donné aux salafistes un temps d'antenne important à la télévision, où leur point de vue est présenté comme incontournable. Les salafistes sont en général accusés d'être à l'origine des agressions contre les chrétiens coptes et leurs églises.

*** Wafd**

C'est le parti historique de la bourgeoisie égyptienne⁷. Entre 1924 et 1952, le Wafd a été périodiquement au pouvoir avant d'être interdit par Nasser. Légal depuis 1978, il dénonce avec continuité les mobilisations en cours. Le Wafd est fermement attaché à renforcer l'alliance électorale avec les Frères musulmans. Il est d'accord avec eux pour que l'Islam demeure la religion officielle de l'Etat⁸.

A PROPOS DE QUELQUES SCISSIONS DES FRÈRES MUSULMANS

Al-Wassat :

Ce courant est composé d'anciens Frères musulmans exclus en 1996, et se présentant comme « modérés ». Leur but n'est plus « *l'établissement de l'Etat islamique ou la restauration du califat, mais la liquidation de l'Etat providence ou, à tous le moins, un sérieux dégraissage de celui-ci* »⁹. Pour eux, les prérogatives de l'Etat devraient être « *peu étendues et limitées aux Affaires étrangères, à la Défense, à la Justice et à la Police* ».

Les communautés religieuses « *devraient être responsables de l'Education, de la Santé et de la Sécurité sociale de leurs ouailles* ». Al-Wassat est en grande partie composé de jeunes « *massivement engagés dans le business, à la tête de compagnies d'informatique, dans le commerce, les médias ou l'immobilier*.

C'est donc sans surprise que l'on constate que l'accent est mis sur le travail volontaire et l'autonomie du secteur privé. Au gouvernement revient alors le rôle de favoriser la croissance, alors que les répertoires religieux de la dime obligatoire, des dons religieux volontaires et des biens de mainmorte sont mobilisés à tour de bras pour dynamiser 'l'économie sociale', c'est-à-dire les PME, et prendre le relais du Welfare State au niveau des mécanismes de redistribution ». Opposé à l'instauration d'un Etat islamiste, Al-Wassat est simultanément pour l'interdiction de l'alcool, de l'homosexualité et de la sexualité hors mariage.

Parti de la renaissance égyptienne (Hizb Ennahda Al-Masry)


Créé en mars 2011 par Ibrahim Al-Zaafarani, il dénonce le traditionalisme rigide de la confrérie.

Parti du courant égyptien (Hizb Al-Tayyar Al-Masry)

Il a été fondé en juin 2011 par des jeunes islamistes ayant participé à la révolution du 25 janvier. Son effectif était évalué, fin juin, à 150 membres¹⁰. Ce groupe reproche notamment à la direction des Frères :

- ses réticence ou son opposition aux manifestations,
- son soutien à Mohammed El-Baradei pour diriger un gouvernement transitoire,
- ses connivences avec l'armée.

A noter qu'Abdel Monim al-Futuh¹¹, qui était depuis 2007 le seul représentant de la « faction des réformistes » au sein de la direction des Frères musulmans¹², a été exclu de la confrérie le 19 juin¹³. Président de l'Ordre des médecins et influent parmi les jeunes Frères, il refusait notamment toute limitation religieuse aux principes démocratiques. Il s'opposait en particulier à ce que l'accès à la présidence de la république soit interdit aux femmes et aux coptes¹⁴.

- 
- 1) www.afreeelection.com/egypte/item/4657-article185.html
www.ennaharonline.com/fr/international/7820.html
<http://hebdo.ahram.org.eg/arab/ahram/2011/6/22/egypt2.htm>
 - 2) <http://ikhwanmisr.info>
 - 3) « Le parti reste de loin le plus organisé, celui qui dispose de la plus grande renommée et du plus grand trésor de guerre à dépenser aux législatives ». <http://themideaster.com/2011/06/23/is-the-muslim-brotherhood-fracturing-ahead-of-elections-in-egypt/>
 - 4) Hasam Tammam et Patrick Haenni dans « L'Égypte au présent » - Actes Sud (2001) pp 892-893.
 - 5) www.swp.ie/reviews/interview-hisham-fouad-revolutionary-socialists-egypt/4487
 - 7) <http://weekly.ahram.org.eg/archives/parties/wafd/libanner.htm>
<http://weekly.ahram.org.eg/archives/parties/wafd/prncpls.htm>
 - 8) <http://english.ahram.org.eg/NewsContent/1/64/17052/Egypt/Politics-/Wafd-leader-denounces-Tahrir-sitin.aspx>
 - 9) Hasam Tammam et Patrick Haenni : « Downsize it » for heaven's sake - Maghreb-Machrek n° 182, hiver 2004-2005
 - 10) <http://printempsarabe.blog.lemonde.fr/2011/06/27/les-freres-musulmans-egyptiens-rattrapes-par-la-revolution>
 - 11) <http://weekly.ahram.org.eg/2005/743/profile.htm> www.abolfotoh.net
 - 12) Depuis 2007, cette faction était marginalisée au profit des courants les plus rétrogrades, notamment salafistes (cf. Hasam Tammam et Patrick Haenni dans « L'Égypte au présent » - Actes Sud (2001) pp 892-893.
 - 13) <http://ikhwanmisr.info/article.php?id=28737>
 - 14) Jean-Noël Ferrié : Les Frères musulmans et la modération - Maghreb-Machrek n°194 (Hiver 2007-2008)

Parmi les sources :

<http://printempsarabe.blog.lemonde.fr/2011/06/27/les-freres-musulmans-egyptiens-rattrapes-par-la-revolution>

Laura Guazzone : Les Frères musulmans en Égypte : entre néo-autoritarisme, réformisme et islamisme - Maghreb-Machrek n° 207 (printemps 2011).

LES PARTIS DE GAUCHE

Du temps de Moubarak existaient au sein du monde du travail et de la jeunesse plusieurs grands courants politiques :

- *L'opposition légale respectueuse du régime en place, essentiellement représentée par la direction du Tagammu ;*
- *Le Parti communiste, impliqué dans le Tagammu jusqu'à la révolution ;*
- *Des réseaux militants issus de différents courants de la tradition communiste ;*
- *Un courant trotskyste, né dans les années 1990, et dont la façade légale était le Centre d'études socialistes. Il est représenté depuis 2010 par deux organisations différentes⁽¹⁾ ;*

Tagammu a eu jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de membres sous l'ancien régime et en aurait toujours des milliers. En février 2011, l'effectif total des autres organisations de gauche ne dépassait pas le millier de membres.

A noter que de nombreux activistes, surtout parmi les jeunes, ne se reconnaissent pas dans les organisations politiques existantes. Ils se sont notamment impliqués dans des coalitions du type de Kifaya où se côtoyaient diverses forces politiques.

Tagammu (en français : Rassemblement)

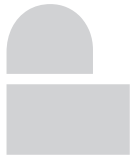
Sous l'ancien régime, le Tagammu était un parti légal disposant de quelques sièges au Parlement, d'un journal (al Ahâfî), de locaux, de permanents, etc. On y trouvait notamment des nostalgiques de la période de Nasser et des communistes. Certains de ses militants étaient à la fois membres de la direction de Tagammu et de la direction de l'ETUF (la centrale syndicale officielle sous la dictature).

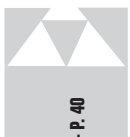
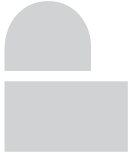
Le parti Tagammu était très complaisant envers Moubarak : son président avait même déclaré que la chute de celui-ci serait négative. Cette attitude a entraîné le départ sur la gauche de militants refusant de telles compromissions, et dont certains ont ensuite participé à la constitution de l'Alliance populaire socialiste (Tahaluf). Tagammu avait participé, le 22 juin, à la constitution d'une éphémère alliance politique avec 17 autres partis dont le PLJ (Frères musulmans), Al-Nour (salafistes), des libéraux et le Wafd (le parti historique de la bourgeoisie égyptienne).

Parti communiste égyptien

Reconstitué en 1975, le PC n'était pas légalement autorisé sous Moubarak. Il était simultanément impliqué dans le parti légal Tagammu.

Le PC comptait un certain nombre de militants syndicalistes, comme par exemple à Mahallah dans la plus grande usine textile du pays. Il était également présent dans les universités.





Parti socialiste égyptien

Ce parti a vu le jour après le départ de Moubarak. Il a été fondé par des militants issus de différents courants de la gauche marxiste. Le PSE est peu présent dans la jeunesse. Il a par contre une influence au niveau syndical par le biais de militants participant depuis les années 1990 à diverses structures militantes, dont le Comité de coordination qui réunit mensuellement de façon informelle des militants syndicaux combattifs ⁽²⁾.

Socialistes révolutionnaires

Ce groupe est sorti de la clandestinité en 2011. Sa priorité est d'organiser politiquement des travailleurs, même lorsque ces derniers ne se reconnaissent pas nécessairement dans l'ensemble de ses orientations. Il a fondé à cet effet, le 25 février 2011, le "Parti ouvrier démocratique", au sein duquel les Socialistes révolutionnaires sont le seul courant politique organisé. ⁽³⁾

Tagdid (en anglais *Renewal Socialist* ; en français : *Renouveau socialiste*)

Ce groupe, également clandestin sous Moubarak, est né en 2010 d'une scission des Socialistes révolutionnaires (voir ci-dessus). Il intervient parmi les travailleurs, ainsi qu'au sein des différents mouvements sociaux, à commencer par celui de la jeunesse. Malgré sa petite taille, Renouveau a joué un rôle non négligeable dans la révolution de janvier-février 2011.

Renouveau considère que la construction d'un parti large passe par un regroupement préalable de plusieurs courants politiques. Renouveau a eu, pour cette raison, un rôle moteur dans la constitution de Tahalouf (voir plus loin).

Tahalouf (en anglais : *Socialist People's Alliance* ; en français : *Alliance populaire socialiste*)

Ce parti a été créé le 26 janvier 2011 à l'initiative de Renouveau socialiste, de militants ayant rompu sur la gauche avec le Tagammu, ainsi que d'intellectuels, de militants syndicalistes, associatifs, et/ou ayant appartenu par le passé à diverses organisations de gauche ⁽⁴⁾.

Même s'ils ne s'impliquent pas vraiment dans ce parti, les Socialistes révolutionnaires ont néanmoins un représentant dans sa direction.

Front des forces socialistes (en anglais : *Coalition of Socialist Forces*)

Constitué le mardi 10 mai 2011, il ne s'agit pas d'une organisation mais d'une coordination entre l'ensemble des partis pouvant être véritablement considérés comme de gauche (donc à l'exception de Tagammu) :

- le Parti socialiste égyptien,
- le Parti communiste égyptien,
- l'Alliance populaire socialiste - Tahalouf (dont Renouveau socialiste),
- les Socialistes révolutionnaires (et le Parti ouvrier démocratique).

- (1) Les "Socialistes révolutionnaires" et "Tagdid" sont issus du courant international dont le SWP britannique est la principale organisation.
- (2) Fin juin, Omar Benderra, attribuait un millier de membres au Parti socialiste <http://blogs.mediapart.fr/blog/omar-benderra/250611/le-caire-dans-l-oeil-du-cyclone>
- (3) Fin mai, le militant américano-égyptien Omar Mostafa indiquait les chiffres de 2 000 membres pour le Parti ouvrier démocratique. www.europe-solidaire.org/spip.php?article21805
- (4) Omar Mostafa attribue 3 000 membres à l'Alliance populaire socialiste (Tahalouf).



Sur cette pancarte du rassemblement place Tahrir le 27 mai 2011, il est écrit en haut : "Assez de propos lénifiants, de reports et de flous, nous voulons la transparence et des procès publics". Les propos mis dans la bouche de Mubarak sont les suivants : "Moi, je suis heureux comme ça. Moi, je suis reposé". Photo : Solidaires.



A droite de la photo, Fatma Ramadan. Photo : Hossam el-Hamalawi.

ENTRETIEN AVEC FATMA RAMADAN

(première partie)

Fatma Ramadan est inspectrice du travail à Guiza, dans l'agglomération du Caire. Elle est fortement impliquée depuis longtemps dans les structures parallèles à la centrale syndicale officielle, comme par exemple le CCTUWRL (Comité de coordination pour les libertés syndicales et les droits des travailleurs).

Fatma est par ailleurs membre de Tagdid (Renouveau socialiste) - un groupe politique issu du courant politique international dont le SWP britannique est la principale organisation - ainsi que de Tahaluf, le parti plus large dont Tagdid est partie prenante.

Quelle analyse fais-tu de la révolution ?


Deux analyses différentes sont habituellement faites de la révolution égyptienne :

- L'une, majoritaire, est de la décrire comme une révolution de la jeunesse, reposant sur Facebook et Internet. Ceux qui partagent ce point de vue demandent ironiquement : "où est la classe ouvrière" ?
- L'autre, minoritaire mais très présente au sein de la gauche radicale, donne un rôle essentiel à la classe ouvrière. Elle estime que la classe ouvrière a un potentiel énorme et qu'elle est capable de transformer la révolution actuelle en révolution sociale.

Mon analyse est plus nuancée que ces deux analyses. Le processus révolutionnaire n'a pas commencé le 25 janvier. C'est le résultat d'une longue histoire de luttes incluant la campagne de soutien à la deuxième Intifada en Palestine, la campagne contre la guerre en Irak. Cela a débouché sur une confrontation avec le pouvoir de Moubarak et l'opposition à la passation de pouvoir à son fils. Dans ce contexte de montée des luttes, un saut qualitatif a été franchi avec la grève du textile à Mahallah (2006) puis avec celle des collecteurs d'impôts fonciers (2007). Ces grèves, qui ont eu lieu malgré la répression par le patronat, l'Etat et la centrale syndicale officielle (ETUF), ont été le prélude de la révolution actuelle. Ce processus révolutionnaire, qui a une longue histoire, avait donc une composante ouvrière. Mais celle-ci s'intégrait dans un mouvement plus large incluant la lutte contre la politique néo-libérale et une dimension internationale. Il est pour moi artificiel de vouloir séparer ces différents aspects.

Les manifestations sur la place Tahrir ne réclamaient pas seulement la chute de la dictature, mais elles comportaient également un aspect social. C'était également vrai à Mahallah, Suez ou Alexandrie. Mais cette classe ouvrière s'est mo-





bilisée jusqu'à présent essentiellement en tant qu'individus et pas collectivement en tant que classe. Il est vrai que pendant la dernière semaine où Moubarak était au pouvoir, les sit-in de travailleurs ont joué un rôle décisif, mais le mouvement ne s'est pas généralisé. Il n'existait pas d'organe pouvant unifier le mouvement. Les grèves sont restées éparpillées et il n'y a pas eu d'expression collective de la classe ouvrière. Une grève générale était en préparation, mais pour l'empêcher, l'armée de façon intelligente a transformé Moubarak en bouc émissaire.

Pour toutes ces raisons, la question de l'organisation est pour moi centrale.

Comment vois-tu la situation actuelle ?

Un vieux militant - Fath Allah Mahrous du Parti socialiste Egyptien - aime à dire que nous sommes dans une situation de double pouvoir, avec d'un côté la rue, et de l'autre l'armée. Pour moi, il faut y ajouter un élément : l'organisation de la classe ouvrière. Et il est nécessaire de se focaliser sur cet aspect.

Dans cette situation de double pouvoir limité, il est clair que le Conseil supérieur des forces armées (CSFA) est en alliance avec des éléments issus de l'ancien régime, diverses forces conservatrices, dont les libéraux. Ils agissent énergiquement pour affaiblir l'aspect social de la révolution, par :

une campagne médiatique et idéologique,

- la répression juridique (arrestations, procès, convocations de civils devant des tribunaux militaires...),

- des lois imposées d'en haut, sans aucune consultation (criminalisation des grèves, entraves à la légalisation de partis, loi électorale restrictive...).

Il est possible que l'armée envisage d'agir comme elle l'avait fait dans les années 1950 :

- donner satisfaction à certaines revendications sociales,

- en contrepartie, limiter les libertés, y compris le droit de grève, voire se lancer dans une répression généralisée des libertés.

Mais nous sommes dans une situation différente, car la révolution actuelle est un processus par en bas, contrairement aux années 1950.

Un danger énorme existe, dont le mouvement ouvrier doit être conscient : la volonté de l'isoler du reste du mouvement social. Face à cela, les militants syndicaux doivent avoir une vision plus large que la seule lutte sur les revendications immédiates des travailleurs.

Propos recueillis au Caire le 31 mai 2011 par Alain Baron et Julien Ente pour l'Union syndicale Solidaires (France). Traduction par Omar El-Shafei.

ENTRETIEN AVEC KHALED ALI

(première partie)

Khaled Ali ⁽²⁾ est un avocat spécialisé dans le droit du travail. Il a commencé en 1995 par agir au sein d'un centre d'aide juridique pour les droits de l'Homme, puis en 1996 sur les procès intentés par les syndicalistes dont la candidature aux élections syndicales avait été refusée.

En 1996, Khaled Ali a été un des fondateurs du HMLC, le Centre d'aide juridique Hisham Moubarak (du nom d'un avocat militant récemment décédé). Ce centre est notamment intervenu à propos des élections syndicales de 2001 et 2006. Khaled Ali a également contribué à la mise en place du Comité de coordination pour les droits et libertés ouvrières et syndicales (CCTUWRL).

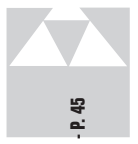
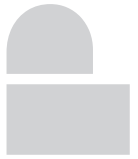
Quel a été le rôle des travailleurs dans le processus révolutionnaire ?


Entre 2001 et 2006, les conséquences des politiques néolibérales ont été considérables. La monnaie égyptienne a été dévaluée de 40 % en 2003-2004. Les salariés partis massivement en préretraite en 1998-2000 ont vu leur pécule s'évanouir et étaient contraints de chercher à nouveau du travail. A cela s'ajoutaient les conséquences de l'AGCS (1) dans les domaines de l'éducation, la santé, le logement, l'électricité, les transports, etc., avec des hausses considérables des tarifs, une vague de privatisations, ainsi que le développement de la corruption et de la gabegie.

Cette situation s'est traduite à partir de 2004 par une montée des mobilisations. Un changement qualitatif a eu lieu entre les élections syndicales de 2001 et celles de 2006. Les travailleurs espéraient en effet que les élections de 2006 leur permettraient de faire entendre leurs revendications. Mais les conditions dans lesquelles elles ont eu lieu ont été pires que jamais : le droit de se présenter aux élections syndicales a, en effet, été refusé par le pouvoir à plus de 30 000 salariés, dont Kamal Abou Aïta du secteur des impôts ! Suite à cela, la nécessité de fonder des syndicats indépendants est devenue très populaire.

Cette exigence s'est renforcée avec la grève de la gigantesque usine textile de Mahallah. Avant les élections de novembre 2006, la direction avait promis de répartir les bénéfices entre les travailleurs, si le même comité syndical était réélu. Cette promesse n'ayant pas été tenue, les salariés se sont mis en grève dès le 6 décembre.

Depuis cette date s'est développée la plus importante vague de grèves que l'Égypte ait jamais connue. Cet aspect est souvent passé sous silence par les intellectuels et les politiciens. La grande nouveauté était que les travailleurs ont commencé à agir à l'extérieur de leur lieu de travail, par exemple en organisant





des sit-in devant les ministères. Cela leur a permis d'être visibles et que les médias parlent d'eux. Au moment où le gouvernement claironnait que les résultats économiques étaient excellents, les luttes des salariés montraient que ce n'était pas vrai.

Pour la première fois, les travailleurs parvenaient à s'organiser par eux-mêmes en montant des syndicats indépendants, comme par exemple dans les impôts fonciers. Simultanément, et pour la première fois, un jugement était obtenu le 31 mars 2010 concernant la nécessité d'un salaire minimum d'un niveau permettant de satisfaire les besoins fondamentaux.

Simultanément, la résistance s'est développée dans les entreprises en liquidation, alors que le rapport de forces y est plus défavorable qu'ailleurs : dans une usine de lin, dans des grands magasins, dans des entreprises privées de prêt-à-porter, dans le secteur de la bonification des terres agricoles, etc. Des actions en justice ont été intentées, contre des décisions de privatisation, en utilisant des documents prouvant des cas de corruption, et permettant d'ouvrir le débat sur la façon dont les privatisations étaient mises en oeuvre. La pression a été si importante qu'un patron a été contraint de promettre de payer pour les pensions de travailleurs qu'il avait mis à la retraite, à condition que les grévistes lèvent l'occupation de l'entreprise concernée. Mais ensuite, le patron n'a pas tenu sa promesse. Signe des temps, le ministre du Travail a alors entamé des poursuites contre ce patron, et celui-ci a été condamné à deux ans de prison ! Il a été, en effet, sanctionné par la justice pour avoir "empêché les salariés de travailler, alors que le même article de loi était jusqu'à présent utilisé pour condamner des travailleurs pour avoir "incité les salariés à faire grève" ! Autre exemple : dans le cadre d'une lutte contre la reprise d'une chaîne de magasins, la justice a annulé la vente et contraint le propriétaire à payer les salaires depuis le début du conflit.

Quelle est la situation des travailleurs depuis le début de la révolution ?

Les luttes ouvrières, qui se sont développées depuis 2001, ont joué un rôle décisif dans le processus révolutionnaire.

En janvier, de nombreux salariés étaient présents place Tahrir en exigeant le départ de Moubarak. Mais ils y étaient au même titre que les autres participants.

Deux épisodes importants ont eu lieu. Le premier était la "*bataille des chameaux*", le 2 février, avec une tentative de répression féroce. Le second, plus sophistiqué, a été le couvre-feu à partir du 5 février qui empêchait les salariés d'aller travailler.

Un des objectifs de la levée du couvre-feu était de pousser les salariés à reprendre le travail. Ils sont bien allés sur leurs lieux de travail...mais ils n'y ont pas travaillé. Ceci a donné deux atouts à la révolution : un approfondissement social, et un élargissement géographique puisque la révolution ne se concentrait

plus sur la place Tahrir, mais s'est alors étendue à l'ensemble du pays. Cela a été décisif : Moubarak n'y a pas résisté plus de cinq jours.

Ensuite, les mobilisations ouvrières ont continué. La question essentielle pour les salariés n'est pas le nom des individus qui les gouvernent, mais que leurs revendications soient satisfaites. Ils ont constaté que, malgré la chute de Moubarak, les présidents des banques et des entreprises étaient les mêmes, et que rien de fondamental n'avait changé pour eux.

Ils avaient les mêmes revendications qu'auparavant, mais celles-ci s'étaient élargies avec notamment :

- le droit à l'emploi, ou sinon à l'attribution d'une indemnité chômage,
- un salaire minimum mensuel de 1 200 £E (140 euros) indexé sur la hausse des prix, ainsi qu'un salaire maximum ne pouvant pas être 10 fois supérieur à celui-ci,
- la fin de la précarité,
- le droit à l'éducation, au logement et aux soins de santé,
- le droit à une pension permettant aux retraités de vivre correctement,
- la liberté syndicale,
- la libération de toutes les personnes détenues depuis le 25 janvier.

Le gouvernement post-Moubarak a dénoncé les grèves comme corporatistes ou contre-révolutionnaires, promulguant même, le 23 mars, un décret-loi criminalisant les grèves. Une action en justice a été engagée à ce sujet.

Propos recueillis au Caire le 30 mai 2011 par Annick Coupé, Julien Ente et Alain Baron pour l'Union syndicale Solidaires (France). Traduction assurée par Françoise Clément et Omar El-Shafei.

(1) *Portrait de Khaled Ali :*

<http://hebdo.ahram.org.eg/arab/ahram/2011/6/8/visa0.htm>

(2) *L'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) est un accord international ayant pour objectif de soumettre les services publics aux règles habituelles de l'économie de marché. Il se traduit par des hausses de prix pour la grande majorité de la population, la mise en concurrence des organismes fournissant ces services et leur privatisation.*